

# L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Bureau - - - - - 30, rue la Fabrique

RÉDACTEUR EN CHEF: HECTOR FABRE

1 cent le numero

6 cents par semaine

Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an..... \$3.00  
Edition hebdomadaire, par an..... 1.00  
Invariablement payable d'avance.  
On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois.

Tarif des Annonces

Par ligne  
Première insertion..... \$0.10  
Autres insertions, si publiés tous les jours..... 0.05  
" trois fois par semaine..... 0.06  
" deux fois..... 0.07  
" une fois..... 0.08  
Avis de Naissances, Mariages ou Décès..... 0.50

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT  
DU 24 JANVIER 1883.

## SIMONE ET MARIE

PREMIERE PARTIE

XXXIX

(SUITE)

Les courtes notes publiées par les journaux au sujet du double assassinat commis dans la même nuit et, semblait-il, par le même scélérat, avaient causé une impression profonde.

Les Parisiens étaient avides d'apprendre des détails et de rendre visite aux endroits théâtraux des deux crimes, ou du moins de la découverte des cadavres.

On se souvient qu'en 1869 la même curiosité malsaine avait poussé les badauds de Paris à courir en masse à la plaine d'Aubervilliers, au champ Langlois, où l'exécration Troppmann avait enfoui ses six victimes.

Le cimetière du Père Lachaise devint immédiatement le rendez-vous des gens avides d'émotions.

Certain d'avance qu'il en serait ainsi, le chef de la sûreté avait donné des ordres.

Un cordon de gardiens de la paix entourait le monument funéraire de la famille Kourawieff et repoussait avec une indéfectible fermeté le flot envahisseur des curieux.

Deux agents, placés devant la grande porte du loueur, suffisaient pour maintenir à distance les badauds du quartier de la Chapelle.

Selon le projet arrêté dans son esprit, le soir du souper chez Brébant, en écoutant les racontars du petit baron Pascal de Landilly, le comte Yvan Smoloff, préoccupé de ce qu'il entendait dire du tombeau appartenant à une famille russe, avait résolu de se rendre compte par lui-même de ce qui s'était passé.

Il tenait à savoir sans retard quelle était cette famille dont les journaux taisaient le nom.

Après avoir déjeuné sommairement au Grand-Hôtel, où nous nous souvenons qu'il avait été installé, on provisoirement, il demanda si la voiture louée au mois par lui, en attendant qu'il eût monté sa maison, se trouvait dans la cour. Il reçut une réponse négative, donna l'ordre d'aller lui chercher un fiacre, revêtit une pelisse de drap brun, intérioritément fourrée, monta dans le coupé de louage et dit au cocher de le mener au Père Lachaise.

La voiture s'arrêta près de la grande porte.

Il mit pied à terre, franchit le seuil du champ des morts et s'engagea dans l'avenue pleine de monde conduisant à la division où se trouvait le tombeau de la famille Kourawieff.

Le chemin de ce tombeau devait lui être familier : car, arrivé à l'endroit où une allée latérale y conduisant se greffait sur l'avenue, il n'hésita point et prit cette allée.

A mesure qu'il approchait du but de sa course, la foule devenait plus compacte et se mouvait plus lentement.

Il écarta les groupes faisant obstacle à sa marche et, arrivé aux premières lignes des curieux, il voulut les traverser.

Un gardien de la paix l'arrêta net par ces paroles :

— On ne passe pas, monsieur.

— Pourquoi ?

— C'est la consigne.

Le jeune homme avait fait halte.

— Mais, monsieur, reprit-il après un instant de réflexion, je ne suis point ici par hasard et sans but... J'ai un besoin de passer pour visiter une tombe qui se trouve un peu plus loin... Cela ne me sera-t-il pas permis ?

— Pour aujourd'hui, non, monsieur.

— Cependant, par exception...  
— L'ordre de la préfecture est de ne faire aucune exception.

Le comte Yvan comprit qu'en face d'une consigne aussi formelle toutes ses tentatives resteraient sans résultat.

Il se contenta de d'interroger le gardien de la paix, qui pourrait peut-être lui apprendre ce qu'il désirait savoir.

— Mais enfin, monsieur, lui dit-il, quel est le motif de cette mesure rigoureuse ?

Le gardien de la paix était complaisant.

A la grande satisfaction des curieux qui se rapprochaient pour écouter, il raconta la lugubre histoire que nos lecteurs connaissent infiniment mieux que lui.

Lorsqu'il eut achevé, le comte Yvan demanda :

— Quel est le tombeau où s'est commis le crime ?

— Celui d'une grande famille russe.

— Savez-vous comment s'appelle cette famille ?

— Parfaitement...

— Pouvez-vous me l'apprendre ?

— Très bien... C'est la famille Kourawieff...

En entendant prononcer ce nom, le jeune Russe devint pâle comme un mort.

— Vous êtes certain de ne pas vous tromper, monsieur ? murmura-t-il d'une voix agitée.

— J'en suis certain, oui, monsieur...

C'est d'un gardien du cimetière que je tiens le renseignement.

Le comte Yvan baissa la tête comme un homme accablé, et pendant quelques secondes resta silencieux et rêveur, puis il reprit possession de lui-même, remercia le gardien de la paix, tourna sur ses talons et se perdit au milieu de la foule qui devenait de plus en plus compacte.

Son visage exprimait une préoccupation très vive.

— Quelle est donc cette énigme ? se demandait-il. Rien au monde se peut-il imaginer de plus étrange, de plus inexplicable ? Il faudra cependant que la lumière se fasse... il faudra bien que je sache !...

Il pressa le pas, atteignit la grande avenue, moins encombrée de monde que l'allée latérale, sortit du cimetière et chercha la voiture qui l'avait amené.

Elle stationnait de l'autre côté de la chaussée, qu'il traversa rapidement pour aller le rejoindre.

Le cocher était sur son siège, enveloppé dans un vieux carrique ayant appartenu jadis à un domestique de bonne maison, mais dont les intempéries d'un grand nombre d'hivers avaient effiloché le drap et mangé la couleur.

Au moment où le comte Yvan allait mettre la main sur la poignée de la portière, un homme qui passait à côté de lui, portant une croix de bois noir, tressaillit, poussa une exclamation de surprise, s'arrêta et dit :

— Pardon, Monsieur... un mot s'il vous plaît...

Le Russe se retourna très surpris, regarda curieusement son interlocuteur et répliqua avec l'accent étranger que nous avons signalé chez lui :

— Que désirez-vous, monsieur ?

L'accent du comte fit tressaillir de nouveau l'homme à la croix de bois noir.

Il répondit :

— Un simple renseignement... C'est bien vous, monsieur, qui êtes venu avant-hier à mon magasin, rue de la Roquette, m'acheter une couronne d'immortelles ?

— Il est possible que ce soit moi, monsieur, car avant-hier, en effet, j'ai acheté une couronne... mais j'ignore si c'était dans votre magasin...

— C'était bien chez moi... reprit le marchand en jetant un coup d'oeil autour de lui, et vous alliez porter cette couronne au tombeau de la famille Kourawieff...

— Peut être bien... dit sèchement le comte. Mais pourquoi ces questions ?

— Parce qu'après votre départ je me suis aperçu que vous m'aviez payé avec une pièce anglaise de vingt-cinq francs, croyant ne me donner qu'un simple napoléon, sur lequel je vous ai rendu... C'est donc cinq francs que je vous dois, et comme je suis un honnête homme je tiens à vous les rendre.

— C'est inutile... je vous en fais cadeau, en admettant, ce dont je doute beaucoup, que je vous aie payé avec une pièce anglaise.

— Mais, monsieur...

— Si vous n'en voulez pas, donnez-les aux pauvres... interrompit le comte avec impatience, puis il sauta dans la voiture et referma la portière en criant au cocher :

— Oh vous m'avez pris, et marchez bon train...

Le cocher fouetta son cheval qui partit au grand trot.

— Ah ! s'écria le marchand d'objets de deuil, après avoir gravé dans sa mémoire le numéro du fiacre. Ah ! tu n'iras pas assez vite pour que je ne puisse le suivre, gredin !...

Et courant vers la station où plusieurs voitures attendaient que quelque client se présentât, il dit à l'un des cochers de fiacre :

— Vingt francs pour vous, mon garçon, si vous ne perdez pas de vue la voiture qui file là-bas...

— Montez vite, bourgeois, et tenez vos vingt francs prêts, car je les gagnerai... Hue ! carcan !...

Vigoureusement fouetté, le bidet du second fiacre s'élança sur les traces du véhicule qui, emportant le comte Yvan, descendait bon train la rue de la Roquette.

Le marchand de couronnes, le buste presque entier hors de la portière, suivait des yeux la voiture où se trouvait, il en avait la conviction la plus absolue, l'auteur du double crime du Père Lachaise et de la rue Ernestine.

— Le doute est impossible ! se disait-il. C'est parfaitement le coquin ! Je l'ai reconnu tout de suite à ses favoris blonds, à son lorgnon, à son accent... D'ailleurs il n'a ni l'achat de la couronne d'immortelles, ni le fait de l'avoir portée au tombeau Kourawieff... Quelle chance que je me sois trouvé là !... Il ne se doute de rien... on ne fera point d'esclandre... Je le filerai jusqu'à chez lui et, quand je saurai où il demeure, tout marchera sur des roulettes... Je vais rendre un fameux service à la justice de mon pays ! Les journaux parleront de moi et donneront mon adresse... Une fière réclamation pour le magasin !

Tout en se disant ce qui précède, l'honorable industriel de la rue de la Roquette commençait à éprouver quelque inquiétude.

Mieux attelé ou mieux conduit, le coupé qu'il poursuivait gagnait du terrain, on ne pouvait se faire à cet égard aucune illusion.

Il parcourut le boulevard Voltaire et s'engagea dans les grands boulevards, toujours à la même allure.

Cependant le marchand de couronnes ne le perdait pas de vue, malgré la distance croissante qui séparait les deux véhicules, et bientôt un incident imprévu vint dissiper l'inquiétude qui s'était emparée de son esprit.

Un régiment de ligne, rotrant à la caserne du Château-d'Eau après la promenade militaire, passa brusquement le passage.

La voiture du comte Yvan s'arrêta et le fiacre s'arrêta de lui.

— Cette fois-ci, nous le tenons pour de bon... dit le cocher en se penchant vers son client.

— Surtout ne le lâchez pas... Point de danger... On le rattrapera toujours... c'est le numéro 2750.. Le régiment était passé.

La voiture du comte Yvan se remit en marche, mais moins vite, car les boulevards étaient encombrés, et le second fiacre put facilement le suivre à une distance de vingt ou vingt-cinq pas...

(A continuer.)

### DEMANDES.

On demande immédiatement, deux bons commis d'expérience dans le commerce de marchandises sèches et deux autres de moindre capacité.

S'adresser à  
P. E. VENNEN,  
Marchand,  
Rue St-Valier, St-Sauveur.  
23 janv. 1883.—15j.

### VENTE A L'ENCAN

TERRAINS A BATIR, etc,  
MARDI LE 30 JANVIER 1883.

Les soussignés vendront à l'Encan, Mardi le 30 janvier 1883 à leur salle d'Encan, rue St-Jean.

4 magnifiques lots à bâtir, situés sur la rue St-Jean, Mont Plaisant.

Nous attirons l'attention des capitalistes et des personnes qui veulent une résidence pour leur famille. Ces terrains sont dans un des plus beaux sites de la cité, et commandent une vue magnifique. Les chars urbains passent à la porte de cette localité.

AUSSI,

Une grande maison située rue Champlain, vis-à-vis le marché Champlain, donnant un revenu annuel de \$448.

Vente sans réserve. Vente à 11 heures précises.

OCT. LEMIEUX & Cie,  
Encanteurs.

24 janv. 1883.

Le grand Encan mensuel de beaux Meubles, Tapis, etc., etc., etc.

Par OCT. LEMIEUX & Cie,

Jeudi le 1er Fevrier,

A notre salle d'Encan, 253 Rue et Faubourg Saint-Jean, Québec.

Ameublement de salon, patron Louis XVI couverture en crin, ameublements de parlours, patron rose, sofa, chaises en crin, table de centre dessus en marbre, tables à cartes étagère, grand miroir de trumeau, glace anglaise, cadre richement orné, cromos, tapis de salon chaise à coudre couverte en soie, magnifique sideboard en noyer noir poli à l'huile, grande table à dîner en noyer noir, chaises de salle à dîner berçante, service à thé et à déjeuner, ameublement de chambre à coucher en noyer noir dessus en marbre, ameublement de chambre à coucher en frêne, matelassés en pure crin, paillasses à resort et une immense quantité d'autres articles.

Cette encan se fera JEUDI le 1er Fevrier à notre salle d'Encan, rue et faubourg St-Jean. Tout sera vendu comme toujours absolument sans réserve.

Tout sera visible mercredi le 31 janvier de 9 heures A. M. jusqu'à 10 heures P. M. Ceux qui ne peuvent pas assister à cette vente pourront acheter à l'avance privée avant l'encan à très bas prix.

La vente commencera à 2 heures précises. OCT. LEMIEUX & Cie., Encanteurs.

22 janv. 1883.

Grand Encan d'une Bibliothèque de 5,000 volumes.

Par OCT. LEMIEUX & CIE.

A COMMENCER

Mercredi, le 7 Fevrier

Et les jours suivants, A notre Salle d'Encan, 253 rue et faubourg St-Jean, Québec.

Nous avons reçu l'insinuation de Son Excellence le comte de Lamoignon-Real, consul-général d'Espagne, de vendre à l'encan, MERCREDI, le 7 FEVRIER et les jours suivants, une partie de sa magnifique bibliothèque, étant les ouvrages en double la plupart de livres rares et précieux aussi d'une immense bibliothèque appartenant à une succession. Cette vente se fera comme suit Mercredi le 7 du No 1 à 250, Jeudi le 8, du No 250 à 500 et Vendredi le 9 du No 500 à 800, la balance du catalogue. Les catalogues seront envoyés à toute personne qui en fera la demande par carte postale. On peut en obtenir à notre salle d'encan les jours de 9 heures a. m. à 6 heures Le tout sera visible mercredi matin, de la vente de 9 heures a. m. jusqu'à p. m.

Tout sera vendu absolument sans La vente chaque soir commencera heures précises.

OCT. LEMIEUX & Encan

19 janvier 1883

### SUCRE DU PAYS.

100 quarts de Sucre du Pays A Bas Prix.

— AUSSI —  
Hareng, Anguille, Morue, etc., etc.

J. B. Renaud & Cie.

72 a S2, Rue St. Paul, Québec, 22 janvier 1883.

### AVIS PUBLIC.

Avis est par les présentes donné que Compagnie du chemin de fer du St. Laurent de Témiscouata, demandera un acte d'incorporation à la prochaine session de la législature de la province de Québec, avec pouvoir de construire un chemin de fer qui aurait son point de départ dans les limites de la ville de Fraserville, dans le comté de Témiscouata, pour se rendre à Ste. Rose du Dégel, ou à un point quelconque, près de là, et pour autres fins.

Fraserville, 29 décembre 1882.  
AMYOT & PELLETTIER,  
Procureurs.  
Québec, 29 décembre 1882—1m

### CHEMIN DE FER QUÉBEC ET LAC SAINT-JEAN.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues jusqu'à MARDI, le 30 JANVIER 1883, à MIDI, pour le déblayage, les remblais, la maçonnerie, la pose des lisses, le nivellement et autres travaux sur les sections suivantes de ce chemin, savoir :

PAR CONTRAT No 4.—De la station N. 2220 près du lac Simon, à la station No 3276, près de la rivière Batiscan, soit une distance d'environ 20 milles.

PAR CONTRAT No 5.—De la station No 3276, près de la rivière Batiscan, à la station No 4332, à 10 milles environ au-delà du pied de l'île du lac Edouard, soit une distance d'environ 20 milles.

Les spécifications, formules de soumission et quantités approximatives, peuvent être obtenues sur demande, au bureau de la compagnie, Chambre de Commerce, à partir du 10 du courant.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt en argent ou d'un chèque accepté, de mille piastres.

L'entrepreneur sera obligé de payer pour l'ouvrage déjà fait sur ces sections, d'après les prix contenus dans sa soumission.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission.

Par ordre, J. G. SCOTT, Secrétaire 212 3 janvier 1883—1m

### Chemin de Fer du Nord

A PARTIR DE

Lundi, 25 Septembre 1882

Les trains circuleront comme suit :

	Mixte.	Mallo.	Expr's
Départ de Montréal pour Québec.....	3.00 P.M.	10.00 P.M.	
Arrivée à Québec.....	9.50 "	6.30 A.M.	
Départ de Québec pour Montréal.....		9.10 A.M.	10.00 P.M.
Arrivée à Montréal.....		4.00 P.M.	6.30 A.M.
Départ de Montréal pour St. Félix de Valois.....	5.15 P.M.		
Arrivée à St. Félix de Valois.....	8.20 "		
Départ de St. Félix de Valois pour Montréal.....	5.20 A.M.		
Arrivée à Montréal.....	8.50 "		

Tous les Trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal, de Québec à 4 P.M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

En connexion avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien Ottawa

Bureau Général, Québec BUREAU DES BILLETS : 13, PLACE D'ARMES, QUÉBEC. VIS-À-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUÉBEC. AGENT DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, OTTAWA A. DAVIS, Surintendant.

ANNONCES NOUVELLES.

Librairie contemporaine.—A. O. Raymond.  
Demandé.  
Trouvé.  
Perdue.  
Vente à l'encan—Oct Lemieux & Cie.  
Le grand encan Mensuel de beaux meubles, Tapis, etc.—Oct. Lemieux & Cie  
Grand encan d'une Bibliothèque de 5,000 volumes—Oct. Lemieux & Cie.

QUEBEC,

JEUDI, 25 JANVIER 1883.

LE MAIRE.

On ne dira toujours pas que le maire actuel met en banque les émoluments de sa charge. Diners, réceptions, large hospitalité aux étrangers qui visitent Québec, tout cela se succède d'une manière charmante dans les salons de M. Langelier.

Et le bal d'hier soir, quel succès ! Quelle belle société, quel entrain, quelle corbeille de jolies femmes et de gracieuses toilettes.

Pas de danses vives, de la danse dans les costumes : voilà ce que tout le monde a remarqué et admiré. En excluant du programme les danses vives, M. Langelier a fait preuve de bon goût dans le vrai sens du mot, en même temps qu'il a agi comme un chrétien.

M. Langelier est connu des lecteurs de l'Événement, auquel il a collaboré longtemps. C'est un rude travailleur et un honnête homme. Dans tout ce qu'il fait il a la régularité d'une horloge.

Sa journée est subdivisée avec une méthode telle qu'il trouve moyen de faire face à des travaux qui prendraient le temps de trois hommes ordinaires.

Cours à l'Université, clientèle d'avocat, journalisme, administration des affaires de la ville, etc., sont les occupations quotidiennes de M. Langelier.

Depuis qu'il est notre premier magistrat, nos affaires civiles ont changé de face.

Le règlement du million effectué à d'avantageuses conditions.

La question du chemin du lac St-Jean en voie de solution satisfaisante.

Les travaux d'un grand hôtel sur le point de commencer.

Nos rues transformées, nos trottoirs refaits, nos places publiques améliorées.

L'ordre rétabli dans la comptabilité et les finances du Conseil-de-Ville.

Tel est le bilan de ce que le maire a fait.

M. Langelier s'occupe peu ou point de politique depuis qu'il n'est plus député.

LETTRE DE MONTREAL.

23 janvier 1883.

Il fait un froid de loup ici ; le temps est clair, serein ; le thermomètre est à 18° ; la brise est piquante ; dans les hôtels les poêls sont rouges, et au dehors tout fume : les cheminées, les hommes, les jolies femmes et les chevaux fringants.

Les étrangers ont commencé à montrer leurs binettes hier, et se coudoient un peu partout dans les couloirs du Windsor, du St-Louis Hall et du Richelieu. Il n'y en a pas autant qu'on veut bien le dire dans les journaux, mais ils forment tout de même un contingent assez respectable de la population, pour la huitaine, surtout si l'on considère la rigueur de la température dans le moment. S'il n'y a pas de cinq à six pieds de neige dans les principales rues, comme à Québec, dit la *Minerve*,



Le Maire de Québec.

de ce matin, par contre les trottoirs sont dans un état très dangereux pour la circulation. Comme prudence, les autorités devraient permettre aux gens de circuler en patins ; pas moyen de se tenir debout.

Il faut voir surtout comme les américains s'en tirent, quelles jambades ils prennent sur ces trottoirs skating-rink. Ces pauvres Yankees trouvent le temps bien dur ; c'est leur faute aussi ; ils arrivent à Montréal, avec des pardessus d'automne, des chapeaux de satin ou de feutre sur le haut de la tête. Quand ils rentrent à l'hôtel d'une promenade en ville, il faut les voir grimacer, les oreilles gelées, les doigts et les orteils endoloris par l'onglée ; tout en se frottant ces organes pour rattraper le calorique perdu, ils lorgnent avec envie les canadiens enveloppés dans leurs fourrures.

Plus d'un touriste s'en retournera à New-York, Boston, Philadelphie, avec des oreilles endommagées et un nez qui fera peau neuve sous un climat plus doux.

Les fêtes carnavalesques sont bien et dument commencées. Nous avons même eu ce matin une joute de curlers de Québec et de Montréal. Le *Carling club* d'ici, battu l'an dernier à Québec, va-t-il reprendre sa revanche ? Je l'espère.

Le palais de glace est à mon sens ce que le comité d'organisation a fait de mieux. Cette construction fantaisiste a un bel aspect, même en plein jour. L'inauguration en sera faite demain soir ; sous l'action de la lumière électrique, le palais aura un aspect féérique. Seulement, on ne l'a pas construit au bon endroit. Le carré Dominion, en face du Windsor, sur lequel on a érigé le palais, est vaste, c'est vrai ; mais le voisinage du grand hôtel écrase beaucoup l'édifice de glace. Il eût mieux valu le construire dans un endroit qu'il eût commandé sur un grand circuit. Il a coûté \$2,500.

Montréal est pris d'une fièvre, celle des journaux. Mécontents d'un ton absolu, tranché et fronleur de la *Patrie*, quelques libéraux avaient informé MM. Beaupré et Cie, qu'ils allaient fonder un nouveau journal libéral. M. Beaupré n'a pas flâné un instant depuis cet avertissement sérieux et solennel. La *Patrie* paraît le matin aujourd'hui, et l'on vient de me remettre le premier numéro du journal. *Le Soir* publié par M. Beaupré. Cette nouvelle édition de la *Patrie* représentera les opinions des électeurs indépendants de la Confédération. Bien lui en arrive !

D'un autre côté, à environ douze heures de là, vers midi, l'*Étendard*, le nouvel organe du parti ultramontain, faisait son apparition ; c'est-à-dire que ce n'était pas le journal proprement dit, mais le prospectus du journal lui-même qui a été tiré à quinze mille exemplaires. On se *m'arrachait* le

prospectus cette après-midi ; je n'ai pas si l'on se *m'arrachera* le journal.

Je me suis laissé dire que le nouveau journal débute dans la vie avec un capital de cinquante mille piastres ; c'est le moins que les intéressés pouvaient faire. Jusqu'au mois de mai, l'*Étendard* sera imprimé dans les ateliers du *Herald* sur une presse que ses propriétaires ont achetée. Au mois de mai, l'*Étendard* sera installé dans un grand édifice que l'on construira d'ici là, dans les environs de la rue Saint-Gabriel, spécialement pour ce journal. L'administration a commandé une presse Marionni à Paris. On n'y va pas de main morte, comme l'on voit.

Au sujet de la naissance de l'*Étendard*, le *Grogard* a publié une caricature fort spirituelle que je vous signale.

Le quartier latin de Montréal joue aussi son rôle dans les fêtes du carnaval. Aujourd'hui on annonçait le procès de quelques-uns d'entre eux qui ont été arrêtés sous accusation de vol de cadavres à Saint-Martin. Tous les carabins des universités de Montréal se sont rendus au palais de justice entre midi et deux heures, et quand on leur a ordonné d'évacuer la place, ils ont répondu à la sommation en mettant le grand connétable Bissonnette et deux agents de police en bas des degrés du Palais.

Après cet exploit, ils ont fait une assemblée en plein air, et l'un d'eux a péroré pendant quelque temps.

Les étudiants peuvent s'amuser de ces espiègleries, mais ils devraient savoir une chose, tous les premiers, c'est que l'autorité doit être respectée et que leur conduite est fort répréhensible et de fort mauvais exemple pour certains individus qui se moquent trop souvent des lois et de l'autorité chargée de les appliquer.

Une députation de la Presse Associée de la province de Québec composée de M. LeVasseur, du Dr Dionne, et de M. Carrel, de Québec, est ici depuis dimanche. La députation est venue pour s'entendre avec les principales compagnies de transport et d'hôtels pour faciliter aux journalistes appartenant à l'association leurs mouvements sur tous les points de la province. Elle a eu des entrevues avec M. Wainright, du Grand-Tronc, M. McKinnon, du South Eastern, et M. Drinkwater, du chemin de fer canadien du Pacifique. La députation se dit satisfaite du résultat de ses négociations qui aboutiront, sans doute, à l'obtention des privilèges les plus étendus pour le journalisme provincial ; ce qui semblerait nuire aussi à l'intérêt public.

X X X

Cinq ou six pieds de neige.

La *Minerve* nous arrivait hier matin avec une colonne d'informations, dont la première annonçait au public que

nous avons de cinq à six pieds de neige à Québec.

Pas de commentaires.

Au premier abord, cela paraît très innocent ; cinq ou six pieds de neige se trouvent même en bien des endroits à Montréal ; mais les étrangers, qui géloient à Montréal par ce temps-ci, en lisant cet innocent paragraphe, se disent qu'il n'est pas possible de risquer un visite dans une pareille ville, et Québec leur fait l'effet d'être une capitale de la Sibérie.

Nous allions répondre à la *Minerve* qu'elle s'était trompée et qu'il n'y a pas ici cinq à six pieds, mais bien vingt-cinq pieds de neige, que les québécois circulent dans les rues à la hauteur des toits, qu'ils secouent la cendre de leurs pipes dans les cheminées, et que dans les endroits où l'on enlève la neige régulièrement, on entre par les lucarnes, pour aller au rez-de-chaussée, mais la *Minerve* peut être crue, et nous avons lâché cette fantaisie.

Il n'y a pas plus de deux pieds de neige dans les rues principales de Québec, et au plus fort de la saison nous n'en aurons pas plus de deux pieds et demi ; de plus, nos trottoirs sont en meilleur état que ceux de Montréal ; on peut au moins y circuler sûrement.

Nos rues, peut être, peuvent se vanter d'avoir un peu plus de cahots ; mais rien de plus favorable à la digestion qu'une promenade dans ces rues, dans nos carriages, soit dit en passant, sont de beaucoup plus confortables que les sleighs chez notre voisin.

Pour être député on n'en est pas moins homme. Les élus de la nation étaient tous ou presque tous au bal du maire. De sorte que ce matin les salles de comités étaient veuves et dérolées.

Législature Provinciale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Québec, 24 janvier 1883.

Présidence de l'honorable M. L. O. Taillon.

La séance ouvre à trois heures et quart.

Le comité des ordres permanents est composé comme suit :

L'honorable M. Piquet et messieurs Archambault, Asselin, Beauchamp, Bernard, Bernatchez, Charlebois, Demers, Duckett, Faucher de Saint-Maurice, Gauthier, Laberge, Leduc, McShane, Nantel, Owens, Paradis.

La première séance du comité des ordres permanents doit avoir lieu demain matin, à onze heures.

Il fera alors le choix de son président. L'honorable M. WURTELE dépose un projet de loi concernant l'auditeur provincial et les comptes publics. Le but de cette loi est de rendre la position analogue à celle de l'auditeur du Canada. L'auditeur sera chargé de réviser tous les comptes publics. Il sera fait aussi quelques légères modifications à la loi relative aux comptes publics.

Le même.—Un projet de loi pourvoyant au règlement définitif aux fonds des écoles communes.

L'honorable M. MERCIER.—Projet de loi intitulé : "Acte pour pourvoir à l'établissement de bibliothèques publiques et gratuites."

M. DEMERS.—Quand le gouvernement se propose-t-il de faire les nominations des juges de paix pour le comté d'Iberville ?

L'honorable M. MOUSSEAU.—Très prochainement.

M. STEPHENS.—Est-ce l'intention du gouvernement de prendre les mesures nécessaires, pour faire faire une inspection de tous les bureaux de notaire, afin de constater s'il y a, dans chacun de ces bureaux, un endroit sûr pour la garde des documents ?

Le gouvernement a-t-il aucun rapport à ce sujet ?

L'honorable M. MOUSSEAU.—Il n'y a pas de rapport à faire. Dans le nouveau projet de loi il sera traité de cette question.

L'honorable M. GARNEAU.—Le gouvernement a-t-il donné un contrat pour la construction d'un palais de justice pour le district judiciaire de Québec, conformément au vote de la législature durant la dernière session ? Si non quelle en est la raison ?

L'honorable M. MOUSSEAU.—Le gouvernement attend la décision du barreau. Aussitôt qu'il aura cette décision, il demandera des soumissions pour l'exécution de ces travaux.

M. STEPHENS.—Adresse à Son Hon-

neur le lieutenant-gouverneur, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette chambre-copie de toute correspondance *in re* La Reine contre le canton de Warwick, montrant si l'exécution du jugement a été arrêtée par ordre du gouvernement, et la raison pourquoi l'on est intervenu dans ces procédures.

Adresse à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette chambre.—Un état indiquant les noms et la résidence des juges de paix dont la commission a été annulée. Et aussi un tableau indiquant le nom des juges de paix qui ont été nommés pour les remplacer.

Adresse à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette chambre.—Un état détaillé indiquant quel montant de l'emprunt de 3 millions de débentures autorisées par l'acte 45 Vict., chap. 18, a été émis : en faveur de qui ces débentures autorisées par l'acte 45 Vict., chap. 18, a été émis : en faveur de qui ces débentures ont été émises. Le montant pris par chaque acheteur, et le prix de la vente.

Aussi un état détaillé de toutes les sommes d'argent déboursées en vertu de la section 2 du dit acte.

Cette proposition est adoptée ; et la séance est levée à 6 heures.

NOUVELLES DE FRANCE.

EMBARRAS MINISTÉRIELS.

ENTREVUE IMPORTANTE.

EUGENIE ET LE PRINCE JEROME.

UNE SCÈNE A LA GARE.

Paris, 24.—Il y a eu, aujourd'hui, un duel à l'épée, entre De Lort, peintre, et le colonel Pommerance. De Lort a été blessé à la poitrine.

Londres, 24.—Un correspondant de Paris dit que la scission dans le cabinet semble favoriser les vues des radicaux et des irréconciliables. Si tel est le cas, M. Duclerc, appuyé par le général Billot et l'amiral Jauréguiberry, pourrait former un nouveau et vigoureux cabinet, qui, s'il était battu en chambre, dissoudrait le parlement et en appellerait au peuple. Dans le cas d'élections générales, l'exaspération contre les perturbateurs et les agitateurs est si grande en France, que plusieurs députés de la gauche ne pourraient pas se faire élire.

Londres, 24.—Eugénie est partie de Paris pour Londres.

Un correspondant télégraphique qu'il est difficile de dire si son départ est la conséquence d'un ordre direct du gouvernement français ou des conseils de ses amis, qui ont été froissés par sa conduite imprudente.

Sa visite n'a pas été le résultat d'un projet conçu d'avance. Aussitôt qu'elle a appris l'arrestation du prince Napoléon, elle a télégraphié à Rouher qu'elle venait à Paris avec quelques personnes de sa suite. Elle a demandé d'avoir quelques chambres occupées par son mari en 1848. Voilà toute la signification politique qu'on peut attribuer à son voyage et rien autre chose.

Le rapport de ses amis qu'elle était venue à Paris pour consulter un oculiste semble s'accréditer.

Pendant son séjour à Paris, elle n'a vu qu'un petit nombre de personnages marquants.

Le cabinet peut certainement rester au pouvoir.

L'agitation créée par la nouvelle de l'expulsion des prétendants au trône n'a duré que deux ou trois jours.

Le prince Napoléon semble avoir été perdu de vue.

On semblerait croire qu'il n'y aurait que les princes d'Orléans qui seraient affectés par les différents projets du gouvernement.

Une dépêche de Paris mande qu'une foule considérable s'est assemblée devant l'hôtel du Rhin pour assister au départ d'Eugénie et lui témoigner beaucoup de sympathie.

Le grand duc Constantin lui a transmis un message privé du président Grévy, à l'effet que sa présence à Paris n'était pas désirable.

Les princes d'Orléans ont consenti à leur expulsion dans le but d'empêcher une dissolution du cabinet. Cette dernière nouvelle est douteuse.

Paris, 24.—Le conseil du cabinet s'est réuni ce matin. Le ministère n'a pas donné sa démission.

Londres, 24.—L'ex impératrice Eugénie est arrivée ici.

Paris, 24.—MM. Duclerc, Fallières, Devès et le général Billot ont eu une entrevue cette après-midi avec la commission sur les projets de loi relatifs à la question de l'expulsion des princes.

M. Duclerc considère la motion Floquet comme trop extrême et aussi offensante pour le cabinet, eu égard aux mesures de rigueur adoptées envers le prince Jérôme.

Le général Billot a attiré l'attention sur le mauvais effet que l'adoption de la motion Ballu pour congédier les princes d'Orléans, produirait sur l'armée. Il est d'avis que l'inviolabilité des grades est un principe propre à conserver la dignité de l'armée.

Les ministres auront une nouvelle entrevue avec la commission, demain. Les membres du cabinet sont tous

résolu à s'opposer à la motion Floquet, mais ils ne sont pas tout-à-fait d'accord au sujet des dispositions des projets de loi du gouvernement.

On n'a pas abandonné l'espoir d'une entente entre les ministres et la majorité de la Chambre des députés.

Le Temps accuse le gouvernement de froideur et de manque d'initiative.

Londres, 24.—On mande de Paris, qu'on a refusé à l'impératrice Eugénie la permission de visiter le prince Jérôme dans sa prison. Personne n'a supposé qu'elle désirât réellement le voir.

Au nombre de ceux qui lui ont fait visite pendant son court séjour à Paris sont les maréchaux MacMahon et Canrobert.

Les royalistes continuent leurs démonstrations à Toulouse. Dimanche, des bandes blanches fleur de lisées ont été exposées à Nîmes.

Paris, 24.—Le Paris dit que l'impératrice Eugénie a formellement recommandé au prince Jérôme de renoncer à ses prétentions d'héritier des Bonaparte, en faveur du prince Victor, et par là de sceller l'union du parti bonapartiste et de confirmer le testament du prince impérial.

Berlin, 24.—Les affaires de France sont suivies ici avec le plus grand intérêt. On croit que la crise actuelle va donner lieu à d'importants changements, et cela plus tôt qu'on ne s'y attend généralement.

Paris, 24.—Au moment où l'impératrice allait partir, un jeune abbé a fendu la foule, lui a baisé la main, et après lui avoir dit quelques mots à l'oreille, est allé rejoindre un autre prêtre. Cet incident a causé une profonde sensation.

UNE LETTRE D'UN EXILÉ.

Monsieur le curé de St. Roch, vient de remettre à une famille Martel dont les membres nombreux demeurent dans les divers quartiers de cette ville, une lettre qui a été reçue il y a quatre ans à la cure de St. Roch, et qui y est restée par mégarde jusqu'à ce jour. Elle a été écrite au fort McMurray, dans le Nord-Ouest, par Nazaire Martel, parti de Québec en 1861, à l'âge de 22 ans environ.

Comme il a pu être quitté le fort McMurray, on nous prie de dire, dans l'espoir qu'il verra ces lignes, que son père est mort il y a trois ans, mais que sa mère et l' plupart des autres membres de la famille sont vivants. Deux de ses sœurs demeurent à Chicago. En écrivant maintenant, il est sûr que sa lettre se rendra à destination et qu'il pourra établir une correspondance avec sa famille qui en serait fort heureuse.

Les journaux du Nord-Ouest et des Etats-Unis sont priés de publier.

Télégraphie Générale EUROPE.

FRANCE. Le Havre, 24.—Le steamer Bavaria est revenu d'une croisière sur le théâtre du sinistre du Cimbria. Ses recherches ont été infructueuses.

ALLEMAGNE. Hambourg, 24.—Quatre remorqueurs sont revenus de Penzance où le Cimbria a sombré. Ils n'ont pas vu d'autres naufragés.

Berlin, 24.—Les funérailles du prince Charles ont eu lieu cette après-midi, à la cathédrale. Les membres de la famille impériale y assistaient, et les ambassadeurs étrangers s'étaient fait représenter. L'empereur Guillaume paraissait fort affaibli.

Berlin, 24.—La crise en France a beaucoup influé sur la Bourse de Berlin.

AUTRICHE. Vienne, 24.—On rapporte que toute la partie centrale de Nicolief, en Russie, a été détruite par un incendie et qu'il y a eu pertes de vie.

IRLANDE. Dublin, 24.—En prononçant la sentence contre Davitt, Healy et Quinn, le juge en-chef a dit que le langage tenu par les accusés avait été séditionnel et de nature à pousser à la guerre civile. Le juge Lawson a ajouté qu'il n'avait jamais entendu un langage plus blasphématoire que celui de Davitt. Davitt et Healy ont été requis de fournir chacun un cautionnement de £1000 et deux de £500, et Quinn un cautionnement de £5 et deux de £250 chacun. Davitt et Quinn seulement étaient présents.

Cork, 24.—O'Brien, éditeur du journal United Ireland, a été élu membre du parlement pour Mallow, par 161 voix contre 89 qu'a obtenues le candidat du gouvernement.

ETATS-UNIS.

Horrible massacre. San Francisco, 24.—On rapporte qu'une golette a péri à l'embouchure de la rivière Fly, dans la Nouvelle Guinée, et que l'équipage, au nombre de 17 hommes, a été massacré par les sauvages.

Tous ont été décapités et leurs têtes ont été distribuées parmi les indigènes.

Des perquisitions ont été faites dans plusieurs villages. Les naturels ont été tués à plusieurs reprises la golette Pearl. L'équipage de celle-ci a incendié plusieurs villages et détruit leurs embarcations.

Incendie du New Hall House. Milwaukee, 24.—Le commis de nuit Delaney a dit à l'enquête sur l'incendie du New Hall House, qu'il croyait que le feu avait pris naissance dans la buvette. Les appareils à incendie n'avaient pas servi et n'avaient pas été inspectés depuis deux ans. Le témoin a ajouté que s'il eût eu vingt-cinq minutes entre le moment où l'incendie a été découvert et celui où il s'est aperçu que l'hôtel était tout en flammes, il aurait pu parcourir tous les corridors et donner l'alarme à tout le monde, mais il fut obligé de sauver les papiers et autres valeurs, attendu que le coffre de sûreté était défectueux.

Incendie. Boston, 24.—La manufacture d'orgues de Smith, a été endommagée par le feu, ce matin, au chiffre de \$45,000.

Traité. Washington, 24.—Les diplomates d'expérience disent que le traité mexicain projeté est regardé par l'Espagne comme un grand coup porté à son influence sur ce continent, et qu'elle tentera toutes les intrigues possibles pour le faire échouer.

CANADA.

Les fêtes carnavalesques. Montréal, 24.—Montréal s'est distingué aujourd'hui par l'air de fête qu'il a revêtu à l'occasion de l'ouverture de son splendide carnaval. C'était une véritable journée de gala dans laquelle ses citoyens ont non seulement fait disparaître leurs demeures sous les drapeaux nationaux, mais dans laquelle ils sont accourus à bras ouverts au devant des visiteurs dont un grand nombre venaient de bien loin pour être témoins des amusements nationaux des Canadiens.

S'il est permis de s'en rapporter à l'admiration manifestée par la foule immense qui en a été témoin, il est bien certain que le spectacle organisé par le comité a eu un succès complet.

Dès l'aube, les étrangers ont continué à affluer de toute part. Les principaux quartiers ont bientôt pris un aspect animé et joyeux au possible. Le temps était moins froid qu'hier et a permis à tous ceux qui l'ont voulu de sortir de chez eux et de jouir de la fête.

Les jeux interrompus la veille ont repris de plus belle. La joute de curling sur la glace a attiré une foule de spectateurs.

Cette après-midi, chaque article du programme a été rempli brillamment. En premier lieu est venue la grande promenade des équipages qui a surpassé tout ce que l'imagination peut concevoir. Il y avait dans le cortège de deux à trois mille équipages dont beaucoup à quatre chevaux et quelques-uns à six chevaux.

Il y a eu ensuite une course au clocher à la raquette, et des glissades en traînes sauvages, ce qui a particulièrement captivé l'attention des américains qui voyaient ces choses pour la première fois.

Il n'y a pas eu d'accidents aujourd'hui, mais hier il y a eu des bras et des jambes cassés, par suite de l'inexpérience des glisseurs.

Montréal, 24.—La partie la plus intéressante du programme de la soirée a été l'inauguration du palais de glace. Cet édifice unique était illuminé à la lumière électrique et offrait à l'œil un spectacle vraiment féerique. La scène devint indescriptible lorsqu'arrivèrent les marcheurs à la raquette, en costumes variés et portant tous des torches. Ils étaient environ 1,500. De l'avenue de tous, on n'a jamais rien vu de semblable ici. En dépit de la neige qui tombait à flocons, les marcheurs à la raquette sont allés faire le tour de la montagne, et cela à clos la journée.

Demain aura lieu un banquet offert aux visiteurs de distinction par la corporation, et le soir il y aura bal costumé.

Bibliothèque gratuite.

Un emplacement a été acheté aujourd'hui par les syndics de l'institution, pour la somme de \$30,000, pour construire les édifices de la bibliothèque gratuite de l'institut Fraser.

Entre journalistes. La discussion qui a lieu dans la Patrie, entre M. Beaupré, propriétaire du journal, et M. Poirier, qui était candidat à Terrebonne, devient de plus en plus chaude. M. Beaupré accuse de nouveau M. Poirier d'avoir reçu de M. Chapleau la somme de \$3,800 et produit une lettre du sénateur Thibaut à l'appui.

Elections. Winnipeg, 24.—Les dernières dépêches indiquent que le gouvernement est maintenu.

On pense que M. Sirion et M. Glass ont été battus, le premier dans Brandon, et le second dans Minnedosa.

On ne connaît pas encore le résultat de Mountain, de Butte, de la Montagne à la Tortue, de Dufferin-Nord, de Dufferin Sud, de Norfolk et de La Verandrye. Sur ces comtés, on en accorde 6 à l'opposition.

Voici le résultat probable des élections : Dix-huit pour le gouvernement et douze pour l'opposition.

Les rapports officiels ne seront pas connus ce soir.

Informations.

M. Adolphe Germain, avocat, a été élu maire de Sorel, mardi dernier. Son concurrent était l'hon. J. B. Guévremont, sénateur.

M. Germain est membre du bureau.

L'hon. M. Turcotte, qui souffrait beaucoup de l'inflammation des poumons, est aujourd'hui en pleine voie de convalescence.

Le Dr Grandbois, M. P. pour Témiscouata, est en ville.

Quelques journaux annoncent qu'il y aura un troisième candidat à Nicolet. Il y en avait cependant bien assez de deux.

A TRAVERS LA VILLE.

LE PALAIS DE JUSTICE.—Une délégation de juges et d'avocats de cette ville, s'est rendue auprès du premier-ministre, pour lui exposer que ce serait le désir du barreau et des citoyens que le nouveau palais de justice fût construit sur l'emplacement des anciennes casernes des Jésuites. Une requête va être présentée dans ce sens à la législature.

BAL EN PERSPECTIVE.—Un de nos confrères dit qu'il est rumeur que les membres de la législature ont l'intention de donner un bal avant le carême.

CONFERENCE.—Ce soir, M. l'abbé Rouleau fera une conférence sur La lecture, fera les membres de l'Institut commercial St-Louis et leurs amis qui désireront y assister.

PAROISSIENS ZÉLÉS.—On vient de terminer dans la paroisse de Beauport, la quête de l'Enfant Jésus. Elle a produit la jolie somme de \$976.

DISPARITION.—En juillet dernier, un jeune homme de 17 ans nommé Edouard Bélanger, a quitté le toit de son beau-père, sans dire où il allait, et depuis ses parents n'en ont pas entendu parler. On craint qu'il ne lui soit arrivé malheur. Le jeune homme était brun et marqué de la petite vérole. On recevra avec reconnaissance toutes informations à son sujet, au No. 98 rue St. Olivier, faubourg St. Jean.

CONSPIRATION.—Le Mercury annonce à tort, croyons-nous, que les bouchers de la ville se sont entendus pour augmenter le prix de la viande de vingt pour cent.

UNE IMPORTANTE AMELIORATION.—On achève la construction de l'escalier en fer qui communiquera de la rue St. Augustin à la rue St. Valier. Il va être ouvert ces jours-ci à la circulation.

SOCIÉTÉ DE PRÊTS ET PLACEMENTS.—L'Electeur annonce que M. McKay, avocat, a donné sa démission comme directeur de cette institution, et qu'il est question de le remplacer par M. L. J. Demers, l'un des propriétaires du Canadian.

DE LA MAGIE.—M. Samuel Wesley, surintendant de l'Adam express company Stables, 22, rue, Philadelphie, Pa., dit que l'huile St. Jacob l'a guéri comme par magie d'une attaque très sérieuse de rhumatisme.

OBTEINANT UNE GRANDE RÉPUTATION dans tous les pays du monde — Plus de 150,000 bouteilles des préparations, et 3,000 spiromètres, l'invention de M. Souvielle, ex-aide chirurgien de l'armée française, pour la guérison du catarrhe, la bronchite, l'asthme, la consommation dans les premières étapes et toutes les maladies de la tête, gorge et poumons, ont été employées par des médecins et malades l'année passée, et presque la moitié de ces préparations et instruments, ont été employés durant les derniers mois, montrant que la demande est croissante et le traitement efficace.

Consultations avec les chirurgiens de l'institut : gratis.

Les personnes qui n'ont pas les moyens de payer pour les traitements, en apportant un certificat de leur prêtre, recevront le spiromètre gratis.

Ecrivez : incluant un timbre de poste ou circulaire donnant toute information, à aucun des bureaux en Canada, où des spécialistes français et anglais sont prêts à répondre aux malades.

Adressez : Intercolonial Throat and Lung Institute, 13 Carré Philippe, Montréal, ou 172 rue Church, Toronto, Ontario.

LE PHOSPHATE ACIDULÉ DE HORSFORD. —produit un breuvage rafraichissant. Mettez-en une cuillerée à thé dans un verre d'eau à la glace, et suerez à volonté.

TRIBUNAUX

COUR DE POLICE.—Encore une journée de chômage hier, pour le tribunal de police. On n'y a pas seulement vu le nez d'un voleur à la tire ou à l'étalage.

COUR DU RECORDER.—Un jeune homme dont nous taisons le nom, a été arrêté dans la nuit d'hier, pour avoir fait du tapage rue Ste-Madeleine. Cette pochardise lui a valu dix piastres d'amende et les frais.

Plusieurs cochers ont été condamnés à l'amende, pour infraction aux règlements municipaux.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre. Elle agit ou l'instant dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les armateurs à 25 cent la boîte.

Québec, 10 octobre 1882.—q&h

DECES.

An Cap Bouge, le 24 courant, à l'âge de 80 ans, Melle Olive D. Tiller. Son service aura lieu demain, le 26, à huit heures. Le convoi partira à 7 1/2 heures précises de la demeure de M. François Falardeau.

Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

Hier matin, à St-Roch, après une courte maladie, Sieur Louis Beaubien, âgé de 53 ans et un mois. Il laisse pour deplorer sa perte une épouse inconsolable et cinq enfants. Son service et sa sépulture auront lieu vendredi matin à 9 heures précises. Le convoi quittera la maison mortuaire, coin des rues St-Joseph et Caron, à 8 1/2 heures précises.

Parents et amis sont respectueusement invités à y assister, sans autre invitation.

A Montréal, le 22 de janvier, Dame Marie Lucie Loiselle, épouse bien-aimée de M. Louis Dubault, à l'âge de 72 ans. Elle était autrefois de Québec.

Annonces Nouvelles.

DEMANDE.

On demande un commis vendeur de première classe pour une maison de Marchandises Sèches en gros. Les applicants devront dire où ils sont actuellement employés et mentionner les références qu'ils peuvent fournir. Adressez : "Marchandises Sèches", à ce bureau. Québec, 25 janv. 1883.—3f.

TROUVÉ.

Une somme d'argent. Le propriétaire la recouvrera en l'identifiant et payant l'annonce. Une récompense est exigée. 25 janv. 1883.

Librairie Contemporaine.

A. O. RAYMOND,

LIBRAIRE-IMPORTATEUR

46, RUE DE LA FABRIQUE, H. V.

Valentins !! Valentins !!

Valentins français et anglais à vendre à la grosse, à la douzaine ou au détail, depuis 1 centin chaque à \$2.50. Comiques et sentimentaux, de toutes sortes. Envoyez vos ordres, vous serez bien servi et par retour du même courrier.

N. B.—Demandez le cahier que je vends 10 centins. C'est un cahier quarts de 100 pages papier blanc très fort et beau, rayé, couvert en carton, dos en toile, et relié avec jaspé en acier, que 10 centins chaque, ou \$1.00 la douzaine. Déjà plusieurs grosses de ventes aux communautés et aux marchands. La raison pour laquelle je puis vendre ce cahier à si bon marché, c'est que le papier provient d'une forte maison de gros du Haut Canada en faillite.

A. O. RAYMOND. Québec, 25 janvier 1883.

A LOUER.

Une maison à quatre étages, en briques, vis-à-vis les entrepôts de M. J. B. Renaud, rue St-Paul.

S'adresser à ARTHUR H. MURPHY, Ou à C. H. ANDREWS, N. P., Victoria Chambers. Québec, 23 janv. 1883.—6f.

A VENDRE.

Une maison de briques avec hangar à l'Anse Spencer, occupé par Madame John Cullen.

S'adresser à ARTHUR H. MURPHY, Ou à T. H. ANDREWS, N. P., Victoria Chambers. Québec, 23 janv. 1882.—6f.

On reconnaît universellement

que les Pilules Cathartiques d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les Pilules purgatives que la science ait inventées. Etant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur efficacité intrinsèque et de leur puissance curative nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Donces et effluces, les Pilules Cathartiques d'Ayer sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif modéré bien qu'énergique.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

PERDUE.

De la porte St-Jean à l'Église du faubourg St-Jean, une Peau de Bouille. La personne qui la remettra à M. Moisan, Epicier, No 311 rue St-Jean, sera généreusement récompensée. 24 janv. 1883.—2f. p.

Servante Demandée

Une bonne servante trouvera à se placer en s'adressant au No 161 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

De bons gages seront donnés. Québec, 22 janv. 1883.

AVIS.

La soussignée donne par le présent avis qu'elle ne sera responsable d'aucunes dettes contractées en son nom sans un ordre écrit de sa part.

Mme Veuve CHARLES RHEAUME, Charlesbourg, 22 janvier, 483. Québec, 22 janv. 1883—3f.

VIEUX HABITS.

Les personnes qui ont des vieux habits et des meubles à vendre feront bien de s'adresser aux Nos 41 et 43 Rue de la Couronne.

St-Roch, Québec,

A. VARIN. Québec 22 janv. 1883—15 j.

UNE LACUNE REMPLIE.

MAX D. MAJOR, facteur d'orgues d'expérience, accordeur et réparateur de pianos et harmoniums, désire attirer l'attention du public musical, sur ce qui suit :

Avant dernièrement ouvert un atelier de premiers classe, et ayant fait l'acquisition d'un assortiment complet de matériaux de première classe, je suis en état de faire les réparations les plus difficiles aux pianos et organes, tel que changer entièrement le sommier et renouveler l'action d'un piano, ou remplacer par de bonnes les parties défectueuses d'un orgue ou d'un harmonium, en un mot d'un vieux instrument, en faire un neuf. Le public est invité à venir examiner les échantillons de mon ouvrage au magasin de MM. BERNARD & ALLAIRE, 6 rue de la Fabrique, où toutes commandes pourront être aisées.

MAX D. MAJOR.

PIANOS! PIANOS! Nous venons de recevoir un grand assortiment des célèbres pianos suivants : W. KNABE & Co., STEINWAY, CHICKERING, WEBER, de New-York, STEVENSON & Co., NEWCOMBE & Co., HEINTZMAN & Co., G. M. WEBER & Co., et aussi KRANICH & BACH et McCAMMON.

HARMONIUMS : W. DOHERTY & Co., D. BELL SONS & Co., KILGOUR & GAGE, et DOMINION ORGAN Co.

BERNARD & ALLAIRE, No. 6, rue la Fabrique.

A VENDRE OU A LOUER.

Un magnifique magasin, maison privée, hangar, écurie, remise et autres dépendances, à St. Colomb de Sillery. Le tout est en parfait ordre.

Ce magasin était autrefois occupé par M. I. Poirin. C'est un des plus beaux postes de commerce de toute la paroisse de St. Colomb. Conditions très avantageuses.

S'adresser à OLIVIER GIGNAC, Sillery. Québec, 3 janvier 1883—1mp

G. EMILE TANGUAY

Architecte 38, RUE ST. EUSTACHE QUARTIER ST. JEAN.

1 mars 1882—1 an

CONSULTATIONS GRATUITES A TOUTE HEURE.

PRETS D'ARGENT A COURT ECHÉANCE A TOUTE PERSONNE

RECONNUE SOLVABLE. adresser No. 4 place Notre-Dame (Basse-Ville) et 133 rue St. Paul, Québec. Québec, 30 octobre 1882.—3m3ap.



MAGNETIC DE MACK... Est un remède sûr, puissant et efficace pour les affections nerveuses...



MACK'S MAGNETIC MEDICINE Co. Vendue à Québec par J. V. LEBLANC...

\$500 DE RECOMPENSE! Nous présentons la somme ci-dessus pour tout le gain...

GRAND TRIOMPHE! Emulsion d'Huile de foie de morue DE PUTTNER...

LISEZ CE CI: M. PUTTNER, Halifax, 3 octobre 1882. Messieurs, — Il nous fait plaisir de constater...

GUERISON CERTAINE SANS REMÈDE... MRS MEDICAMENTS ET SOLUTIONS DE ALLAN...

FOURRURES! FOURRURES! PÉLERINES, MANCHONS, TUNIQUES, CASQUES, GANTS, et ROBES DE CARRIÈRE.

AVIS. Librairie A. T. Garant Nos. 6 et 8, rue St. Jean, H.-V.

C'est avec plaisir que j'annonce à mes amis et au public, que j'ai complété mon assortiment pour les fêtes...

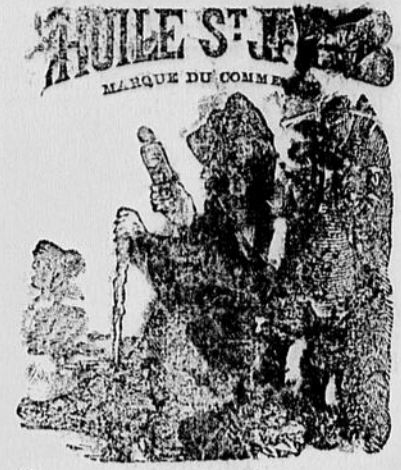
REDUCTIONS AVANT L'INVENTAIRE, EN JANVIER. A RAISON DE LA DOUCEUR DE LA SAISON...

MARCHANDISES D'HIVER. Nous vendons d'ici à la fin de décembre à grande réduction dans les principaux départements.

Bijouterie et Horlogerie. J. T. DROLET BIJOUTIER ET HORLOGER. Rue du Pont No 125.

SOUFFLE PARFUME BRILLANTE VALSE de salon, admirablement rythmée pour la danse...

MAISON A VENDRE En brique blanche, avec dépendances et lot de terre pour jardin...



HUILE ST-JACOB MARQUE DU COMME... POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'estomac, la Goutte, l'Ésquimaude, l'Inflammation du Gouvier, Entures et Douleurs, Frictions, Échaudements, Douleurs générales...

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines. A. VOGELER & CIE.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC Le et après le 15 courant, le vapeur traversier voyagera comme suit:

Table with columns for destination (Halifax, Lévis, Richmond) and departure times for various routes.

LE TABAC IROQUOIS CE QU'IL Y A DE JEUX sur le MARCHÉ... ESSAYEZ-LE!

Chemin de fer Intercanadien. 1882 Arrangements d'hiver. 1883 A partir de LUNDI le 4 DECEMBRE...

LA VOIX D'OUTRE-TOMBE ou L'APPARITION DE BERRAITS A SON FILS.

Lorsque tu passeras dans le froid cimetière A ma tombe, ô mon fils, donne une simple fleur!

As tu vu quelquefois parmi nos vertes plaines Un malheureux gibier poursuivi par les chiens?

Quand mon sang fume encore, on traîne le nom que je te légue en mon dernier soupir!

L'opinion publique a de sa fébrilité Marqué le front abject de mes persécuteurs;

Et l'enfant écoutait au milieu des ténèbres Cette voix dont son cœur connaissait les accents.

POLICE CORRECTIONNELLE. Rupture de fiançailles.

Il vaut mieux faire envie que pitié, dit un proverbe: c'est pour cela sans doute que Savourin, malgré une débilité...

MÈRES! MÈRES!! MÈRES!!! Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

CERTIFICAT. UNE AUTRE PREUVE ÉCLATANTE DU MÉRITE DE L'EMULSION DE PUTTNER. BUREAU DE J. F. T. JENKINS, M. D., 23, rue St. Jacques, Montréal, 25 avril 1882.

me trouvant avoir besoin d'une couple de pièces de vingt francs pour acheter des affaires pour le mariage, je me dis: Quand on a un futur beau-père dans l'aisance, il n'y a pas de gêne à lui emprunter ça.

M. le président.—C'est à détrire et je vous y engage fort; mais vous n'en prenez guère le chemin. Le plaignant.—Le père Savourin va trouver sa fille et lui dit: "Athénaïs, prête-moi donc quarante francs."

Le lendemain, je vais chez le père Savourin et je me trouve avec sa fille Athénaïs qui entrain. A peine si j'étais là, que voilà le fils qui arrive.

M. le président.—Nous allons entendre les témoins. Les témoins, tous locataires de la maison, confirment relativement aux coups, les allégations du plaignant; si bien que Savourin père et fils ont été condamnés chacun à six jours de prison et Athénaïs à cinquante francs d'amende.

UNE CARTE. A toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faibles nervures, de débilité, d'exercice excessif, j'enverrai un remède qui les guérira SANS CHARGE EXTRA.

MÈRES! MÈRES!! MÈRES!!! Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

CERTIFICAT. UNE AUTRE PREUVE ÉCLATANTE DU MÉRITE DE L'EMULSION DE PUTTNER. BUREAU DE J. F. T. JENKINS, M. D., 23, rue St. Jacques, Montréal, 25 avril 1882.